Natura 2000

Paysages typiques, flore spécifique, espèces animales rares, endémiques, vulnérables ou menacées... la vallée de l'Hérault est riche de sa biodiversité ! Elle est concernée par 6 sites Natura 2000 qui se situent à cheval sur son territoire et celui des communautés voisines.

Pratiquez une activité sportive en zone NATURA 2000 tout en respectant la biodiversité

Afin de sensibiliser les pratiquants d'activités de pleine nature et socio-professionnels au respect de la biodiversité sur le site Natura 2000 des Gorges de l'Hérault, **la communauté de communes a lancé la création de deux vidéos**, avec le soutien de l'Europe et de l'État.

Elles présentent les bons gestes à adopter lors de la pratique d'activités terrestres (escalade, randonnée, spéléologie...) **ou d'activités aquatiques** (canoë, baignade, canyoning...).

Les communautés de communes et offices de tourisme partenaires, les socioprofessionnels, tout comme les habitants du territoire, sont invités à les partager. Chaque geste compte pour préserver notre environnement.

Pratiquez une activité sportive en zone NATURA 2000 tout en respectant la biodiversité

Vidéos réalisées par l'association Cosciences. Merci à Benjamin Vollot pour les images de renard et à Antonin Wilmart du Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon pour les images de chauves-souris, et à Antonin Cherbonnier, Loik Ledenmat, Lucile Marozeau et Patrick Brunet pour leur aide et leur soutien.

Retrouvez les vidéos "des bonnes pratiques" en version sous-titrée :

Pratiquez une activité sportive aquatique en respectant la biodiversité

Pratiquez une activité sportive terrestre en respectant la biodiversité

Qu’est-ce que Natura 2000 ?

Natura 2000, c’est ce programme européen qui met en réseau des sites (terrestres et maritimes) identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. Natura 2000 vise à préserver la biodiversité, tout en tenant compte des activités économiques et des pratiques présentes. Il concerne plus de 1700 sites terrestres en France et 13% du territoire.

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault est opérateur pour 3 des 6 sites Natura 2000 :

Les Gorges de l'Hérault

Le site Gorges de l'Hérault

Chiffres-clés:

- 21 890 ha
- 26 communes
- Site habitats : 19 habitats naturels
- 25 espèces
- Plan d'actions validé depuis le 5 juillet 2013

Ce site suit le cours du fleuve Hérault en partant des gorges entaillant le plateau calcaire au nord du territoire et jusqu'à sa traversée de la plaine viticole. Il s'étend sur plus 21 000 hectares et 26 communes.

Son enjeu écologique concernant notamment la forêt de pins de Salzmann et les espèces liées au fleuve (chabot de l'Hérault…) et aux zones rocheuses (chauves-souris…)

Les espèces : 25 ont été identifiées dans les cours d'eau (chabot de l'Hérault, libellules, loutre…), dans les grottes (chauves-souris), sur les pelouses (papillons) ou encore dans les vieilles forêts (insectes saproxyliques).

Mare temporaire Méjanel

^ *Petit Murin*

Le site Montagne de la Moure et Causse d'Aumelas

Chiffres-clés:

- 10 694 ha
- 11 communes
- Site habitats : 11 habitats naturels
- 9 espèces
- Plan d'actions validé depuis le 25 novembre 2014

Ce site est un espace de garrigue sur un plateau calcaire à cheval entre les trois bassins de vie de l'agglomération de Montpellier, du bassin de Thau et de la vallée de l'Hérault. Il s'étend sur 10 000 hectares et 11 communes. Il se caractérise par les « milieux ouverts » : pelouses, garrigues, prairies sèches… Il compte une grande richesse d'oiseaux, notamment rapaces.

Etre opérateur cela signifie que la communauté de communes coordonne le projet. Elle a élaboré le Document d'objectifs (Docob), véritable feuille de route pour la gestion du site, et met en œuvre le plan d'actions qui en découle.

En lien avec les professionnels de l'environnement, la communauté de communes assure ainsi des inventaires d'espèces, met en place des actions de préservation, fédère les activités de loisirs pour des pratiques plus respectueuses des sites, signe des contrats avec les agriculteurs, ou informe et sensibilise le grand public, habitants et visiteurs.

^ *Causse d'Aumelas*

Vue sur château d'Aumelas

Le site Garrigues de la Moure et d'Aumelas

Chiffres-clés:

- 9 015 ha
- 8 communes
- Site oiseaux : 14 espèces d'oiseaux
- Plan d'actions validé depuis le 25 novembre 2014

Situé entre les 3 bassins de vie que sont l'agglomération de Montpellier, le bassin de Thau et la vallée de l'Hérault, ce territoire se caractérise par la grande naturalité des paysages quasiment exempts d'équipements, et la prédominance des milieux ouverts (pelouses et faciès variés de garrigue). On note également la présence de nombreuses mares méditerranéennes temporaires réparties sur l'ensemble du site.

Les trois autres sites Natura 2000 du territoire

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault est également concernée par 3 autres sites Natura 2000. Ces sites bordent son territoire et s'étendent en plus grande partie sur les communautés de communes voisines.

- Au nord-est : Hautes-garrigues du Montpellierais
  http://garriguepicsaintloup.n2000.fr/
- Au sud : Plaine de Villeveyrac-Montagnac
  http://www.smbt.fr/content/organisation-0
- Au nord-ouest : Contreforts du Larzac
  https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9101387

Visitez le site dédié à Natura 2000 en vallée de l'Hérault

Pour en savoir plus sur les deux sites gérés par la communauté de communes, **rendez-vous sur le site web dédié à la démarche Natura 2000 en Vallée de l'Hérault.**

Vous y trouverez des informations générales concernant la démarche Natura 2000, une présentation détaillée des deux sites avec leurs habitats et espèces et de nombreux documents à télécharger (comptes-rendus de réunion, documents d'objectifs, cartes, …).

Une newsletter dédiée

Les sites Natura 2000 (Gorges de l'Hérault et Causse de la Moure et d'Aumelas) possèdent désormais une newsletter. Trois fois par an, nous y retrouverons toute l'actualité biodiversité, des focus sur la faune et la flore et une rubrique agenda.

Pour la recevoir, cliquez ici.

Brochure Natura 2000

Affichage des résultats 1 à 1 sur 1 au total.

Carnet de découvertes Natura 2000

2 DOCUMENTS
Publié le 18 janvier 2023

VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

04 67 57 04 50